



COMMUNIQUE DE PRESSE

17 Avril 2020

Didier Le Gac

Député de la 3^{ème} circonscription du Finistère
Brest-Rural

Covid 19 à bord du porte-avions Charles de Gaulle Le député Didier Le Gac salue la transparence de la ministre des Armées

Rapporteur pour avis du budget de la Marine nationale, le député Didier Le Gac a interrogé cet après-midi, au cours de son audition par la Commission de la défense de l'Assemblée nationale, la ministre des Armées Florence Parly, à propos de l'épidémie du covid- 19 qui sévit à bord du porte-avions Charles de Gaulle.

Avant toute chose, il a souhaité apporter son soutien à l'ensemble des marins touchés par le virus, ainsi qu'à leurs familles et leurs proches.

En réponse à la question de M. Le Gac, Mme Parly a précisé que les deux enquêtes diligentées - l'une de commandement, et l'autre épidémiologique - seront menées sans parti pris et en toute transparence.

Le député salue la clarté des propos de la ministre pour ce qui concerne le déroulement des faits. Il salue aussi l'annonce de la Ministre de rendre publics ces résultats dans un délai de deux semaines. Il a bien noté également les précisions de la Ministre quant à un retour en mer du porte-avions Charles de Gaulle dès le mois de juin.

Le député fait confiance, sur ce dossier comme pour les autres, à la science et donc aux experts qui sont diligentés pour mener ces deux enquêtes, et appelle tous les observateurs à garder la tête froide, à s'en tenir aux faits et à éviter tout jugement hâtif sur ce dossier.

- Lien de la vidéo de la question de Didier Le Gac : http://videos.assemblee-nationale.fr/download.php?downloadFilename=http://anorigin.vodalys.com/vod/mp4/ida/domain1/2020/04/source_8955335_2988000_3164000.mp4
- Lien de la vidéo de la réponse de la ministre Florence Parly : http://videos.assemblee-nationale.fr/download.php?downloadFilename=http://anorigin.vodalys.com/vod/mp4/ida/domain1/2020/04/source_8955335_2988000_3164000.mp4